

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite\\_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe](#)[ItemAdolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848, 1849 | La réduction du temps de travail](#)

# Adolphe Blanqui. Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848, 1849 | La réduction du temps de travail

**Auteur : Foucault, Michel**

## Présentation de la fiche

Coteb011\_f0212

SourceBoite\_011-9-chem | Blanqui Auguste, Adolphe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Blanqui, Adolphe](#)

Références bibliographiques[Blanqui, classes ouvrières](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb301125029>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

## Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

## Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Blanqui, Adolphe (1798-11-21 -- 1798-11-21)

TITRE Des classes ouvrières en France, pendant l'année 1848

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1849

EDITEUR Paris : Pagnerre , 1849



Ad B Langui  
Des cl. ouvriers  
1811 ennuis 1848  
1849

212

## La réduction du temps de travail.

"Les ouvriers supposaient que la red. du temps  
de travail assurerait de meilleures a] + selon  
les heures.

Dès le 1<sup>er</sup> mai des filatures [de Normandie] le  
travail d'un 14 ou 15 h., au 30 d'octobre de la  
santé et de la morbidité de la machine, par l'effet  
en fait ; et l'ouvrier n'a été + pour si profitable  
réforme. Il n'y a donc aucune amélioration  
mesure qui permette de conditions meilleures de  
travail de l'ouvrier, et qui n'ait pas d'ailleurs le  
force de l'adulte."

"Mais le décret du 1<sup>er</sup> mai 1848 stipule  
celui : on est descendu à 11 h. par la machine, 10 m. par  
(59)

Du jour :

- les de p. h. ont été réduits de moitié, plus  
rapides de moitié ; ils ont cessé de travailler.
- les ouvriers + les que de la machine de  
travaillent acceptent les autres hommes
- le compensation du 1<sup>er</sup> mai de la m. o., le 1<sup>er</sup> mai a  
été obtenu de la machine de l'expression.

"Les lois stériles que [cette mesure] a  
a créé sur les ouvriers n'a pas été qu'à leur

in compétence physique et morale, aux débats  
et aux clubs.

Les chefs de l'industrie colonnière ne reconnaissent  
sauf à leurs ouvriers, naissent si sages et si  
sérieux, et un peu de loyauté et de respect  
qui troublent le plus de la culture et de l'industrie  
moral y porter, au lieu de l'union et du bien  
sa direction est inévitable : (60-61)